ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE







L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Qu'est-ce qu'un PLU?



DE QUOI EST COMPOSÉ LE PLU?

Le rapport de présentation

- → Dresse le **portrait du territoire** en exposant le diagnostic (démographie, habitat, économie, déplacements...) et l'état initial de l'environnement (risques, paysage, patrimoine, réseaux...)
- → Explique et justifie les **choix retenus** pour élaborer le PLU
- → Analyse les conséquences de la mise en œuvre du PLU sur l'environnement

Réponse aux enjeux



Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

- Traduit le **projet politique** de la commune pour les 12 prochaines années
- Détermine les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

- 3
- → Définissent les **intentions** et **orientations** d'aménagement et de programmation
- Fixent sur des secteurs stratégiques ou des thématiques à enjeux le cadre d'un futur aménagement

Traduction dans les pièces opposables aux autorisations d'urbanisme

Le règlement écrit et graphique



- → Divise le territoire en différentes **zones** (urbaines, à urbaniser, agricole et naturelle)
- → Fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols

Compléments d'information



Les annexes

→ Regroupent un **ensemble de documents techniques** qui renseignent sur la capacité du territoire à accueillir de nouvelles urbanisations (réseaux, risques, SUP,...)

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR ÉLABORER UN PLU?

Phase d'étude et de concertation Prescription de l'élaboration du PLU par le conseil municipal avec les PPA et la population Élaboration du dossier de PLU: Diagnostic **PADD** Pièces opposables Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU par le conseil municipal Phase administrative Avis des personnes publiques associées, de l'autorité environnementale et et de consultation autorités spécifiques (3 mois) Enquête publique lancée par arrêté du Maire (3-4 mois) Mise au point du dossier définitif avec d'éventuelles modifications en fonction des avis et si cela ne remet pas en cause le projet Approbation du PLU par le conseil municipal Contrôle de légalité / Opposabilité du document

COMMENT LA POPULATION EST-ELLE CONCERTÉE ?

Les modalités de concertation sont définies dans la délibération prescrivant l'élaboration du PLU :



- Articles dans le bulletin municipal
- Publications sur le site internet de la commune (rubrique village > urbanisme), avec notamment une mise à disposition de différents documents (délibérations, supports de présentation des réunions publiques, porter à connaissance de l'Etat...)



- Registre de concertation disponible en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat
- Possibilité d'écrire par courrier (Mairie de Beuil) ou par courriel (maire@beuil.fr)
- ⇒ Feront l'objet d'une réponse à l'arrêt du PLU à travers un bilan de la concertation



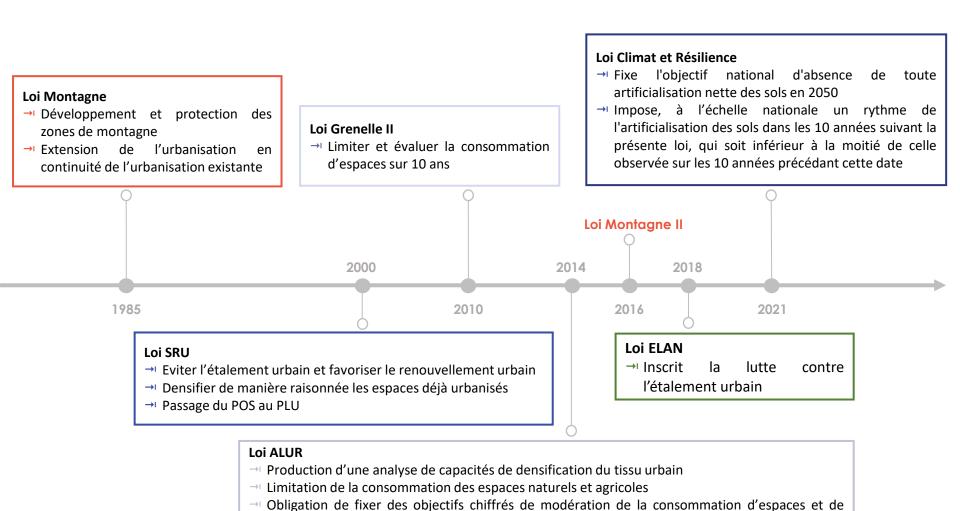
DÉBATTRE ET ÉCHANGER

- Réunions publiques jusqu'à l'arrêt du PLU
- Questionnaires agricoles

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Un cadre législatif et règlementaire à respecter

Une évolution législative constante pour diminuer la consommation d'espaces, puis l'artificialisation des sols

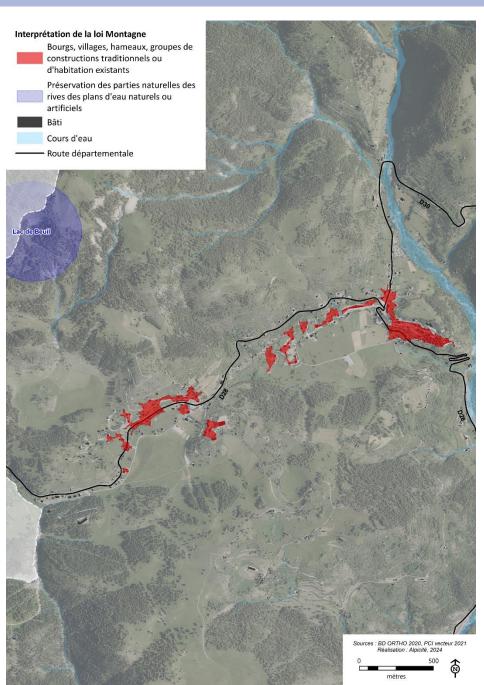


lutte contre l'étalement urbain

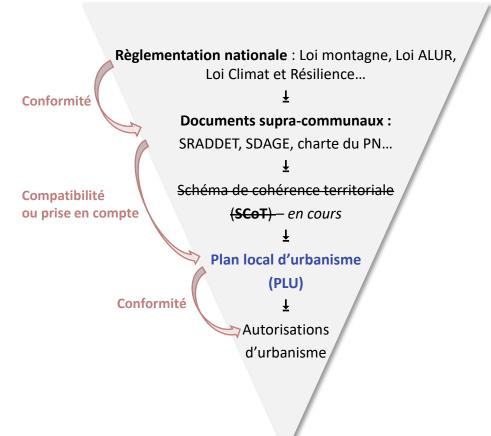
Un cadre législatif et règlementaire à respecter

Focus sur la loi Montagne

- Régime d'urbanisation : Principe d'extension de l'urbanisation en continuité des bourgs, villages, hameaux, groupes de constructions traditionnels ou d'habitation existants
- La préservation des espaces naturels, paysages et milieux caractéristiques :
 - La préservation des espaces, paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard
 - La préservation des terres nécessaires au maintien et au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières
 - La préservation des parties naturelles des rives des plans d'eau d'une superficie <1000 ha sur une distance de 300 mètres à compter de la rive
- Développement touristique et UTN: Possibilité de définir des UTN « locales » (opération de développement touristique contribuant aux performances socio-économiques de l'espace montagnard) dans le PLU



UN CADRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE À RESPECTER



Une absence actuelle de SCoT

→ Principe de constructibilité limitée

Le PLU de Beuil doit être compatible ou doit prendre en compte différents documents supracommunaux, tels que :

- Directive territoriale d'aménagement (DTA) des Alpes-Maritimes
- SRADDET de la région PACA (en cours de révision) → fixe un taux de croissance de 0,3 % / an dans l'espace azuréen dans lequel s'inscrit Beuil
- Charte du parc national du Mercantour
- SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027
- PRGI Rhône-Méditerranée 2022-2027



- → Conformité : retranscription à l'identique de la règle respect à la lettre
- → Compatibilité : respecter l'esprit de la règle
- → Prise en compte : ne pas s'écarter des orientations essentielles du document

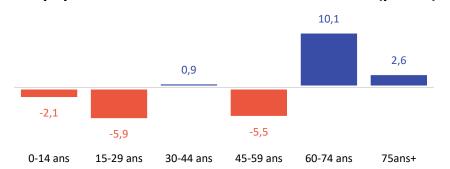
LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Une population en augmentation, mais vieillissante

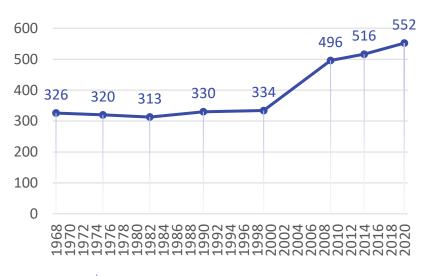
- 552 habitants en 2020
- De fortes variations dans les périodes de croissance démographique :

Périodes	TCAM	Augmentation totale du nb d'hab	Augmentation du nb d'hab/an
1968-1999	0,08%	8	0,26
1999-2009	4,03%	162	16,2
2009-2020	0,98%	56	5,1

- Des évolutions démographiques principalement portées par l'accueil de nouveaux habitants (solde migratoire positif sur toutes les périodes)
- Une population vieillissante entre 2009 et 2020 (points) :



• ... qui explique en partie la baisse de la taille des ménages, continue depuis les années 2010 (-0,03 point entre 2013 et 2019)



<u>Évolution de la population de Beuil entre 1968 et 2020</u>
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2020 exploitations principales

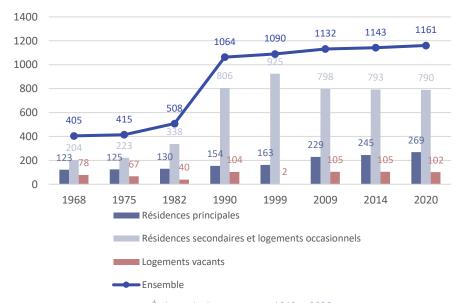


Evolution de la taille des ménages
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2020 exploitations principales

LES DYNAMIQUES DE L'HABITAT

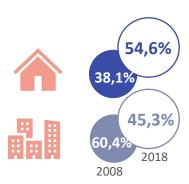
Beuil, une commune « péristation »

- 1 161 logements en 2020, dont :
 - 23,1 % de résidences principales
 - 68,1 % de résidences secondaires (contre plus de 80 % sur Péone)
 - 8,8 % de logements vacants
- Un taux de vacance relativement important pouvant s'expliquer par :
 - Des logements anciens (+90 % du parc construit avant 1990) et peu attractifs au village
 - o Des logements peu remobilisés :
 - Difficulté de réhabilitation
 - Ventes figées sur le long terme
- Une production de logements historiquement tournée vers la résidence secondaire, mais qui est aujourd'hui relativement équilibrée entre les résidences secondaires et principales



<u>Évolution des logements entre 1968 et 2020</u>
Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023

Type de logements présent à Beuil entre 2008 et 2018



Un parc de logements dominé par les maisons de grande taille (3,9 pièces en moyenne en 2020), et en augmentation

LES DYNAMIQUES DE L'HABITAT

Une importante part de logements sociaux... malgré une absence d'objectifs de production

Des logements sociaux...:

- Au nombre de 20 sur la commune, ce qui représente 10 % du total de logements sociaux à l'échelle de la CCAA (alors que Beuil représente 6 % de la population de l'intercommunalité)
- Répartis dans deux résidences au village ou à proximité : la résidence Pierafuec et la résidence Le Pré de Foire
- Des logements de toute taille (du T1 au T4) répondant à différents besoins... mais plusieurs demandes en attente (besoins de certaines populations)
- Anciens (datant de plus de 30 ans) → problème observé sur la réhabilitation (aucuns travaux réalisés)
- Aucune obligation de production de logements locatifs sociaux

La place des « logements » communaux

- Présence de logements communaux de type touristique (gîte)
- Sinon, peu de foncier ou immobilier communal (800 m² en centre village)

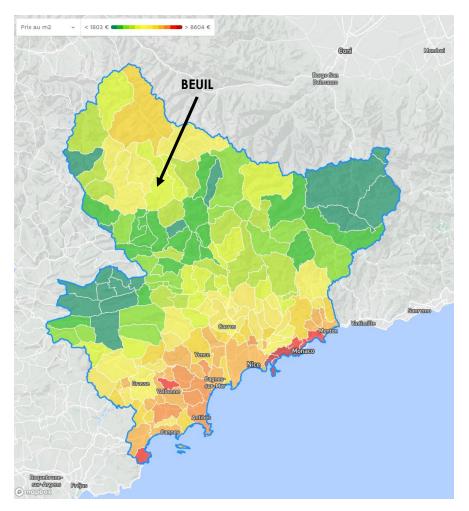


Résidence Le Pré de Foire Source : Albicité



Résidence Pierafuec Source : Alpicité

LES DYNAMIQUES DE L'HABITAT



Estimation du prix moyen de l'immobilier par commune dans les Alpes Maritimes au 1 er novembre 2021

Source : https://www.meilleursagents.com, consulté le 18/11/2021

Un gradient de prix depuis la côte vers l'arrière-pays et autour de Valberg, où Beuil conserve les prix les plus attractifs

<u>Prix de l'immobilier</u> : environ 2600€/m² pour un appartement et 3000 €/m² pour une maison (*source : meilleursagents.com*)

<u>Prix du foncier</u> : Environ 150 à 200 €/m² (source : DVF.gouv)

Contraintes	Avantages
Des prix supérieurs à certains territoires (Bas des Vallées, Moyen Var)	Des prix inférieurs à certains territoires (côte méditerranéenne, aux communes-stations voisines)
Peu de ventes et locations	Une taxe foncière moins importante
Un foncier gelé	

Conséquences

- Hausse du prix de l'immobilier
- Difficulté d'installation sur la commune (notamment pour les jeunes, porteurs des dynamiques)
- Accueil de personnes ne pouvant s'installer sur les communes voisines (notamment Valberg)

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Une commune peu polarisante en matière d'emplois

- Un nombre d'emplois en 2020 inférieur au nombre d'actifs habitant sur Beuil (88 emplois < 224 actifs) et un nombre d'emplois en baisse sur les 10 dernières années (-26 emplois)
- Seulement 1/3 de la population travaille sur Beuil

Des emplois principalement liés au tourisme

- 40 % des établissements relèvent du secteur « commerce, hébergement et restauration »
- Domaine skiable / nordique, avec un enjeu d'amélioration de l'accueil de la clientèle au niveau de la Sagne
- Nombreuses activités de pleine nature
- Un nombre limité d'hébergements touristiques et notamment de « lits chauds » (2 hôtels et 1 camping)





Activités touristiques sur la commune (ski en haut ; randonnées en bas)

Source : Alpicité

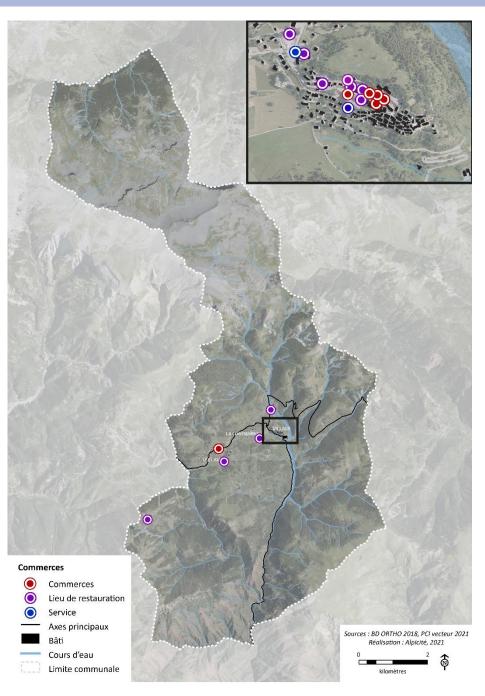
LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Des commerces liés à l'activité touristique, et répondant en partie aux besoins de la population locale

- Une concentration dans le village, à proximité des hébergements touristiques, et caractérisés par des rez-de-chaussée commerciaux
- Peu voire pas de commerces dans les autres hameaux
- Des commerces principalement ouverts hors saison, répondant aux besoins des touristes, mais peu propice à une vie à l'année



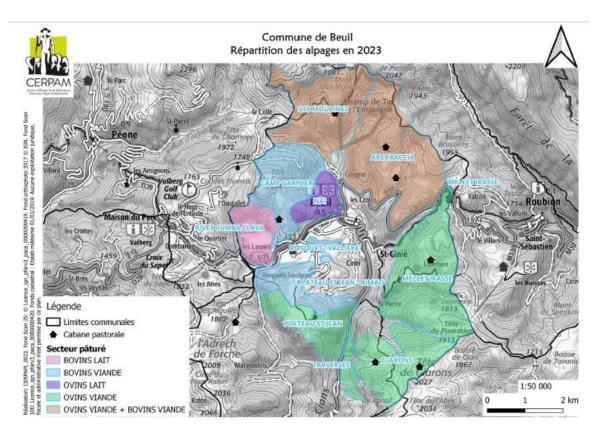
Commerces concentrés au village, dont une partie est fermée en intersaisons Source : Alpicité



LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Une agriculture dynamique

- Les surfaces agricoles occupent 58 % de la commune
- Un territoire dominé par le pastoralisme :
 - 90 % des surfaces agricoles sont des surfaces pastorales
 - 9 alpages communaux
 - Etude pastorale réalisée en 2023: fait état d'un besoin de cabanes adaptées et bien réparties, de sécuriser l'abreuvement, de faciliter la protection des troupeaux...
- Un nombre d'exploitations agricoles en augmentation (11 en 2020 contre 7 en 2000)
- Une part importante (67%) de moyennes et grandes exploitations
- Projet de la municipalité de créer une fromagerie et atelier de transformation (permis accordé)



Des équipements adaptés à la commune, mais pouvant être améliorés

- Des équipements de différentes catégories, à principale destination :
 - o des habitants, tels que l'école (maternelle et primaire), la salle des fêtes...
 - des touristes, tels que l'office de tourisme, la galerie d'art...
 - ... ou des deux : terrains de sport, médiathèque (dans l'OT)
- Des équipements publics concentrés au village
- Des équipements parfois vieillissants (exemple de la salle des fêtes inaugurée en 1977)
- Des espaces publics limités en dehors des espaces de stationnement
- → Etude de programmation commanditée par la commune et menée en 2023 visant à requalifier l'entrée de ville de Beuil pour la mettre en valeur, la rendre plus attractive et sécuriser sa desserte



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

La valorisation culturelle

- Plusieurs évènements culturels organisés au cours de l'année (notamment durant les saisons touristiques)
- La découverte du territoire à travers la culture et le patrimoine (parcours au sein du village, mise en valeur d'œuvres artistiques)
- Présence d'une galerie d'art et d'une médiathèque
- Quelques associations de différents types (sportive, culturelle, environnementale...)





Sentier de l'histoire et œuvre culturelle au sein du village Source : Alpicité



Artistes / artisans / animateurs sur la commune Source : Carte interactive des acteurs Beuillois, Dominique ALLEMAND

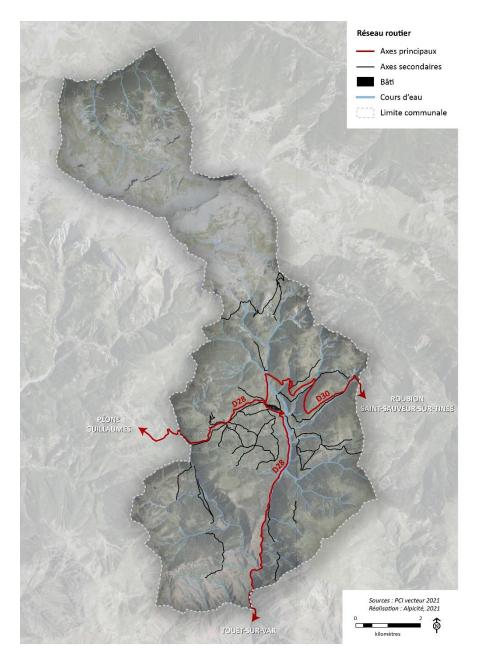
LES DÉPLACEMENTS

Des routes départementales concentrant les flux

- Une desserte des principaux hameaux
- Une connexion à différents pôles économiques / attractions touristiques (Péone, Guillaume, gorges du Cian, Touët-sur-Var)
- Des aménagements contraints par la topographie avec des routes sinueuses, mais sécurisées et en bon état
- Un enjeu de lisibilité, d'attractivité, et de sécurité au niveau de l'entrée du village à l'intersection des 2 RD
- Des enjeux de sécurité le long de ces voies, avec un développement linéaire qui a été peu maitrisé





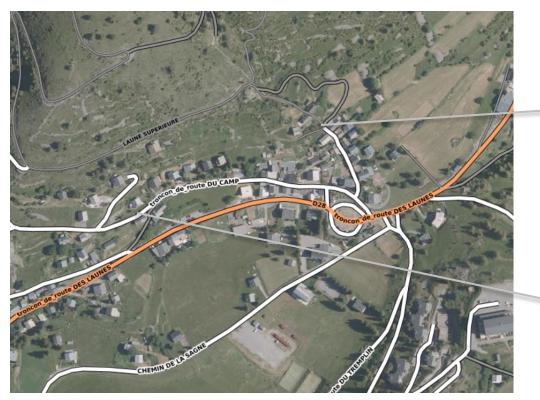


RD 28 (gauche) et RD 30 (droite) Source : Alpicité

LES DÉPLACEMENTS

La desserte locale : une accessibilité plus difficile

- Des voies de desserte locales raccordées aux routes départementales, permettant de desservir les principaux hameaux
- Une desserte contrainte :
 - o Des voies étroites et des croisements difficiles
 - o Certaines voies non goudronnées (correspondant généralement à des impasses), limitant les bouclages des quartiers
 - o Témoin des opérations réalisées au coup par coup







Exemple de desserte locale aux Launes Source : Alpicité

LES DÉPLACEMENTS

Une accessibilité du village limitée

- Des voies de desserte étroites
- Un village historique, pavé, non accessible aux véhicules



<u>Desserte du village</u> Source : Alpicité

Des accès aux hameaux d'alpage restreints

- Des voies non goudronnées et non déneigées
- Une faible fréquentation
- Double fonction de certains chemins (sentiers de randonnée)



<u>Desserte d'un hameau d'alpage</u> Source : Alpicité

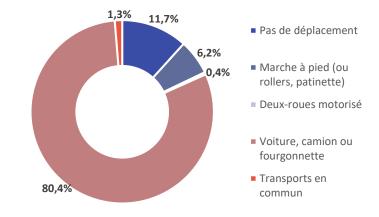
LES DÉPLACEMENTS DOUX

Des cheminements doux à vocation de loisirs, inadaptés à une utilisation quotidienne

- La découverte d'un territoire par les modes actifs : sentiers de randonnée, boucle touristique cyclo (Valberg-Beuil)
- Des aménagements limités au niveau des zones habitées (pas de trottoirs, passages piétons...), liés :
 - A des déplacements limités au niveau des quartiers d'habitation : trottoirs peu nécessaires
 - Une commune dépendante de la voiture (lien avec les emplois, mais aussi les équipements dans les déplacements quotidiens)
 - A une organisation territoriale contrainte par la topographie (routes départementales difficilement aménageables)
- Mais un village apaisé : piétonnisation du vieux village, sécurisation...

Les transports en commun destinés aux touristes

- Un éloignement aux réseaux de transports structurants (aéroport, gare...)
- Une ligne de bus (770) régionale reliant Nice à Valberg et desservant la commune, notamment utilisée par les touristes (desserte à l'année, mais renforcée durant la saison estivale), mais favorisant également l'intermodalité (accès à la gare et à l'aéroport de Nice en particulier)
- Une **navette** inter-villages
- Très peu d'utilisation des transports en commun (caractère rural de la commune, faible densité...) et une utilisation inévitable de la voiture



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018 Source : INSEE, RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.



<u>Piétonnisation du village</u> Source : Alpicité

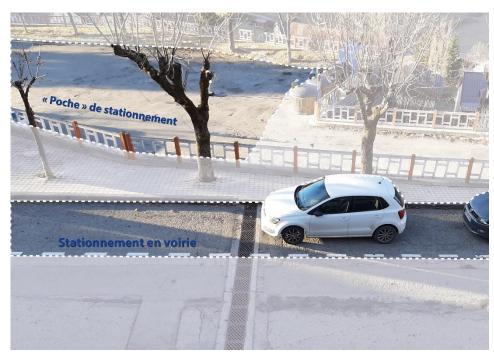


Arrêt de bus (ligne 770) sur la RD 30 Source : Alpicité

LE STATIONNEMENT

Des capacités de stationnement en lien avec les besoins touristiques

- Une capacité totale d'environ 380 places de stationnement « auto »
- Plusieurs types de stationnement :
 - Des « poches » de stationnement de grande taille
 - Des espaces de stationnement le long des voies
- Une concentration au niveau des lieux touristiques, équipements et services, soit au village de Beuil et aux départs des pistes (La Condamine et Les Launes)
- Une indication des principaux parkings... mais des difficultés à identifier la nature des parkings (public / privé) sur certains secteurs
- 1 borne de recharge des véhicules électriques installée récemment à proximité de la Mairie
- Pas de stationnement pour vélos

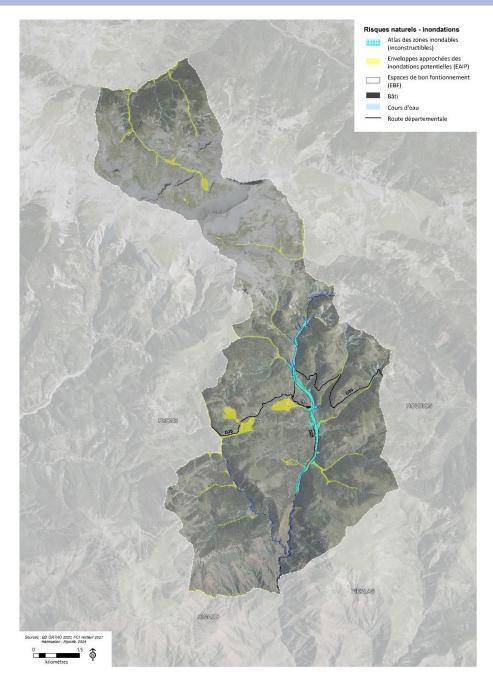


<u>Différents types de stationnement au village</u> Source : Albicité

LES RISQUES NATURELS

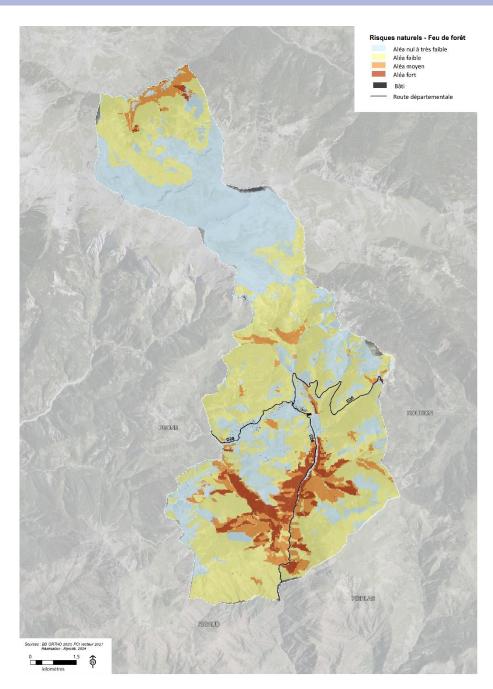
• Inondation:

- → Prise en compte de **l'atlas des zones** inondables qui fixe un principe d'inconstructibilité (concerne le Cians et ses abords)
- → Prise en compte des **espaces de bon fonctionnement (EBF)** du Cians et vallon de Challandre
- → Prise en compte des **enveloppes approchées des inondations potentielles** (EAIP)
- Séisme : une sismicité moyenne sur Beuil
- → Prise en compte de la règlementation parasismique en vigueur
- <u>Emanation de radon</u>: un risque **important** sur Beuil



LES RISQUES NATURELS

- <u>Feu de forêt</u>: un risque principalement nul à faible ; un risque moyen à fort qui concerne les forêts de conifères au sud de la commune
- → Prise en compte du **PDPFCI** des Alpes-Maritimes et des **obligations légales de débroussaillement**
- Mouvement de terrain :
- → Prise en compte de la carte d'aptitude à la construction (des secteurs peu aptes à la construction n'impactant que peu les zones urbanisées)
- <u>Retrait-gonflement des argiles</u>: un aléa principalement <u>moyen</u> et ponctuellement <u>fort</u> sur certains secteurs
- → Prise en compte de la règlementation en vigueur (étude de sol dans les zones à aléas moyens et forts)



LES ESPACES FORESTIERS

Un territoire « forestier »

• Un taux de boisement de **44** % (inférieur à la moyenne régionale avec un taux de 53 %)

Un étagement de la végétation

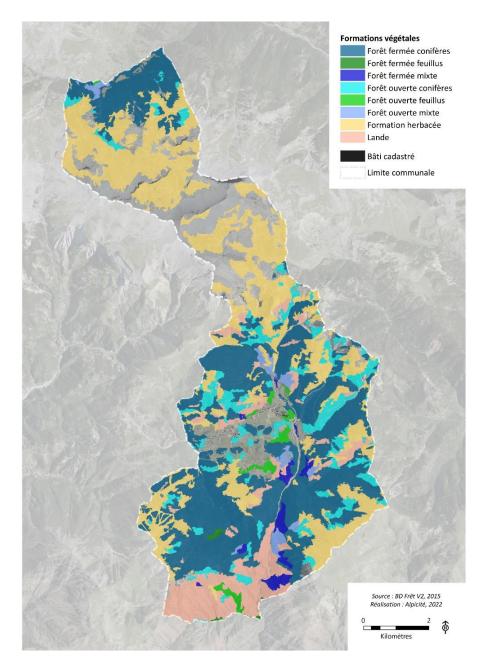
- Des peuplements majoritairement résineux, avec une forte représentation de mélèze aux étages montagnards et subalpins
- Des formations herbacées en altitude
- Des landes occupant une partie des Gorges du Cians

Des forêts détenues en majeure partie par des propriétaires privés

- 60 % de propriétaires privées (généralement des forêts jeunes, en progression)
- 40 % de propriété communale (dont 61 % par la commune de Beuil)

Des forêts protégées à protéger

- Une règlementation par le Parc en cœur de Parc
- La mise en place d'un îlot de sénescence dans le bois de Pourière pour une période de 30 ans
- Un enjeu principal de concilier la diversité des vocations forestières avec le maintien de la diversité des milieux (charte du Parc national du Mercantour)



LES ESPACES AGRICOLES

Une commune agricole

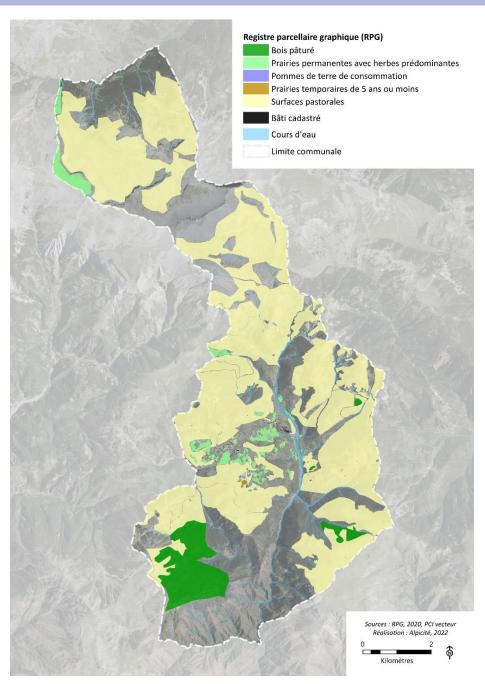
- 58 % de la superficie totale communale déclarée au registre parcellaire graphique
- Des structures agricoles implantées majoritairement dans les vallées et replats à proximité du village historique (marqué par la présence de quelques systèmes anciens de terrasses), et des activités extensives prospérant au sein de milieux plus reculés

Des activités pastorales dominantes

- Des productions peu diversifiées sur la commune avec des surfaces pastorales représentant 89 % de la superficie déclarée
- Des **alpages** et **prairies de fauches** traduisant des activités agricoles par la fauche et le pâturage

Des terres agricoles à préserver

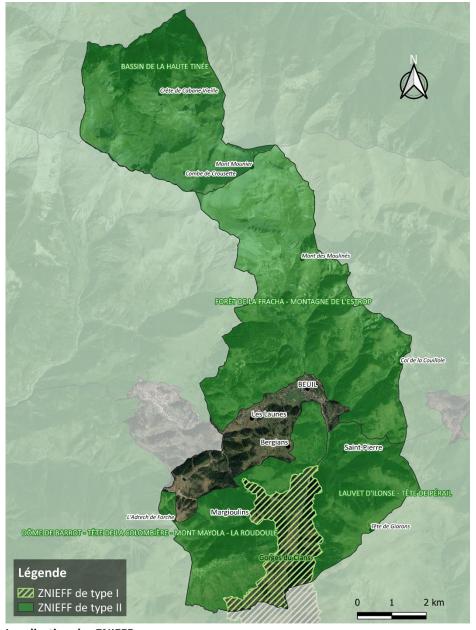
- Une volonté de maintenir l'agropastoralisme et les espaces associées :
 - « Assurer un usage équilibré des landes et pelouses d'alpage et préserver les pelouses sèches sur calcaire » (Charte du Parc National du Mercantour)



Znieff ZONES NATURELLES D'INTÉRÉT ÉCOLOGIQUE, FAILIN STICULE ET ELORISTICILE

Les zonages d'inventaires : les ZNIEFF

- Le zonage ZNIEFF recouvre la quasi-totalité du territoire communal à l'exception de la zone comprise entre Beuil et l'Adrech de Forche (stations de ski notamment)
- 1 ZNIEFF de type 1 couvrant les Gorges du Cians (schistes rouges) et ses groupements végétaux rupicoles comptants de nombreuses endémiques, ainsi que sa faune patrimoniale (Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Spelerpès de Strinati (salamandre) ou encore des escargots endémiques (Maillot et Marbrée des pélites)
- 4 ZNIEFF de type II couvrant les différents massifs, de la Haute-Tinée, très riche en espèces déterminantes de faune, au Dôme de Barrot
- Des habitats naturels diversifiés entre les influences méditerranéennes et l'étage alpin, couvrant pelouses, prairies et forêts (mélézins, pessières, sapinières, chênaies ...)
- Une avifaune alpine et mammifère très bien représentés, avec notamment des chiroptères
- Des espèces d'intérêt dans les différents groupes taxonomiques (coléoptères, papillons, reptiles...)



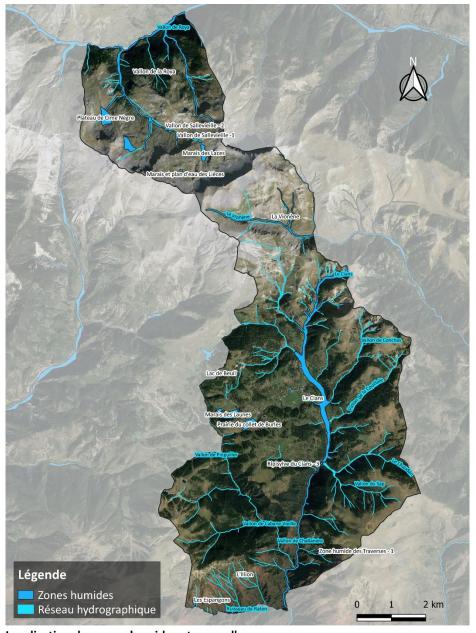
Localisation des ZNIEFF Commune de Beuil

Les zonages d'inventaires : les zones humides

- Plusieurs bassins versants distincts dont les points culminants sont le Mont Mounier et le Petit Mounier pour le bassin versant donnant sur le vallon de Roya au nord et celui donnant à l'est sur la Vionène et le Mont Démant / Mont des Moulinès pour le bassin versant du Cians, vers le sud
- Zones humides diversifiées représentées par les ripisylves du Cians notamment, et par différents ravins, par des lacs (comme le lac de Beuil) qui abritent des espèces végétales patrimoniales (Potamot nageant ou la Renouée amphibie), par des bas marais d'altitude ou encore des prairies humides (Marais des Launes abritant le Râle des genêts, oiseau à danger critique en PACA)



Depuis 2018 le Cians bénéficie du label « **Rivière sauvage** ». Ce label est un outil de valorisation et de protection au service des gestionnaires des rivières



Localisation des zones humides et cours d'eau Commune de Beuil



Les zonages contractuels : site Natura 2000

ZSC des Quatre cantons (CC Alpes d'Azur) :

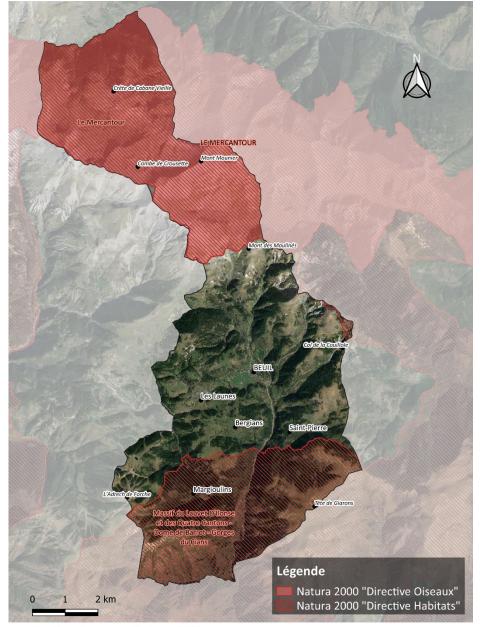
- Présence d'un grand nombre d'espèces endémiques
- Grande richesse faunistique (2 escargots strictement endémiques : Marbrée des pélites et Maillot des pélites)
- Présence d'un habitat prioritaire riche en orchidées : pelouse à brome des Espangons
- Présence de l'Orthotric de Roger, mousse à fort enjeu local de conservation, se développant sur les troncs des arbres en milieux dégagés, chauds et humides

• ZSC et ZPS Le Mercantour (Parc national du Mercantour) :

- Zone d'intérêt floristique d'importance internationale (zone la plus riche en endémique en France)
- o Richesse exceptionnelle en invertébrés
- Avifaune patrimoniale de montagne (galliformes, grands rapaces (Gypaète barbu) et petites chouettes de montagne)

• Menaces:

- Gorges du Cians : vulnérabilité liée aux activités humaines affectant les parois rocheuses et les gastéropodes endémiques (élargissement de routes, déblais, remblais, sport d'escalade, canyoning...).
- Modifications des pratiques agropastorales / abandon du milieu rural

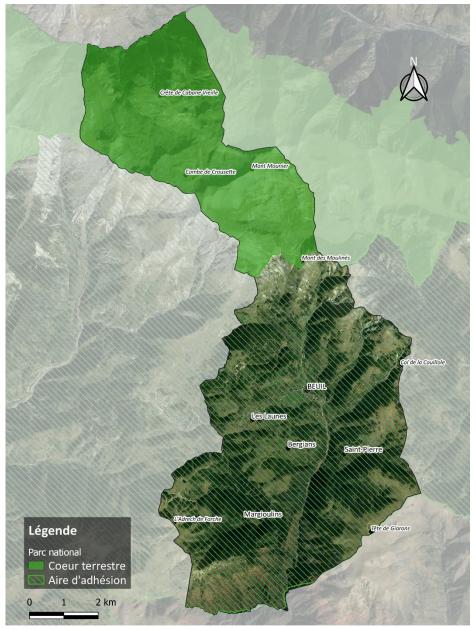


Localisation des zones Natura 2000 Commune de Beuil

Les zonages réglementaires : parc national



- Parc créé en 1979 concernant 23 communes en Aire optimale d'adhésion, et dont la Zone cœur s'étend sur 679 km²
- Commune de Beuil entièrement concernée par le Parc national, dont :
 - o 2440,7 ha en zone cœur
 - o 5049,4 ha en aire d'adhésion
- Flore : la plus forte diversité au niveau national avec plus de 2 000 espèces de plantes, dont 200 rares et **30 endémiques**
- Faune : 78 espèces de mammifères dont les 6 ongulés sauvages que l'on trouve en France et le loup et 199 espèces d'oiseaux



Localisation du Parc national du Mercantour Commune de Beuil

La flore

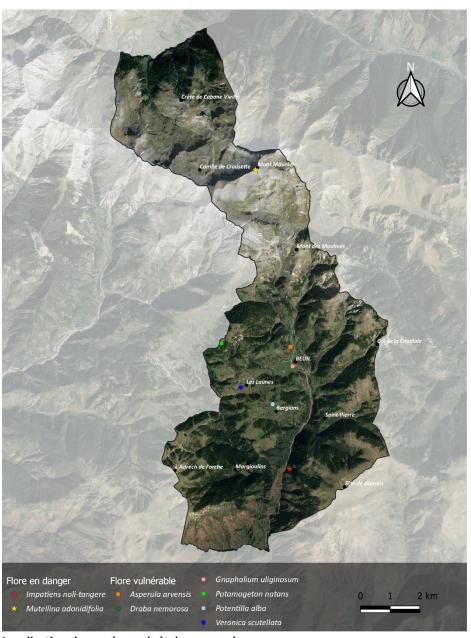
- 1033 espèces végétales référencées : une connaissance importante pour le territoire et une très grande richesse spécifique
- 17 espèces protégées en France, 23 protégées en PACA, 12 réglementées ou protégées dans les Alpes-Maritimes
- 2 espèces en danger et 6 vulnérables au niveau régional (liste rouge PACA), avec des enjeux qui se concentrent principalement dans les :
 - Zones humides, notamment proches des Launes : Véronique à écus, Gnaphale des marais, Potamot nageant du Lac de Beuil
 - Prés secs ou prairies maigres (Drave des bois, Potentille blanche), champs cultivés (Aspérule des champs) et pâturages de montagne
 - Bois frais et bords de ruisseaux, suintements (Impatiente ne-me-touchez-pas)



Impatiente ne-me-touchez-pas, en danger en PACA



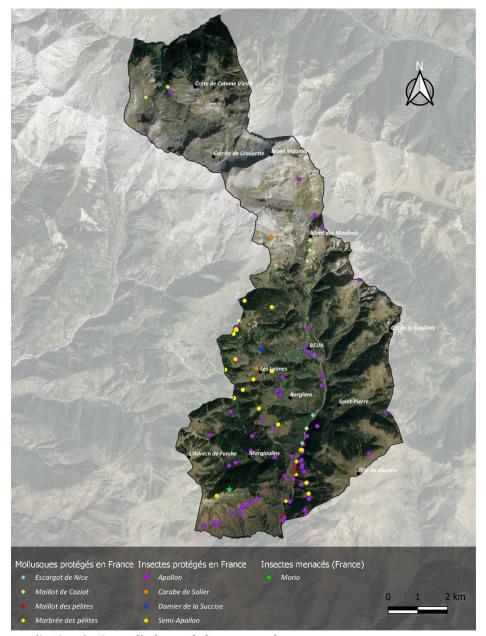
Mutelline à feuilles d'adonis, en danger et protégée en PACA



Localisation des espèces végétales menacées Commune de Beuil

La faune

- 625 espèces d'insectes (262 coléoptères, et 236 lépidoptères diurnes et nocturnes): 4 protégées en France (3 lépidoptères, 1 coléoptère (Carabe de Solier) et 1 papillon vulnérable pour la région (Morio)
- 3 amphibiens et 6 reptiles, tous protégés en France
- 132 oiseaux ont été localisés sur la commune. 46 espèces sont inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux
- 29 mammifères terrestres, 15 protégées en France dont 11 chauves-souris (pas de gîte majeur connu sur la commune, mais une belle diversité d'espèces : Molosse de Cestoni, Oreillard montagnard ...)
- Des enjeux à proximité directe du village, des Launes et des prairies alentour, principalement portés par les invertébrés tels que le Damier de la Succise, l'Apollon, le Semi-apollon et le Carabe de Solier. Dans les gorges du Cians par les 4 gastéropodes patrimoniaux
- Une avifaune très riche et un cortège complet des espèces de montagne qui représentent des enjeux de conservation dans les milieux ouverts comme les prairies de fauche (Piegrièche écorcheur, Bruant jaune, Tarier des prés, ...) les milieux forestiers y compris à proximité directe de la station (Tétras-lyre, Chevêchette d'Europe et Chouette de Tengmalm)
- Un enjeu très fort autour du marais des Launes abritant le Râle des genêts, en danger critique dans la région

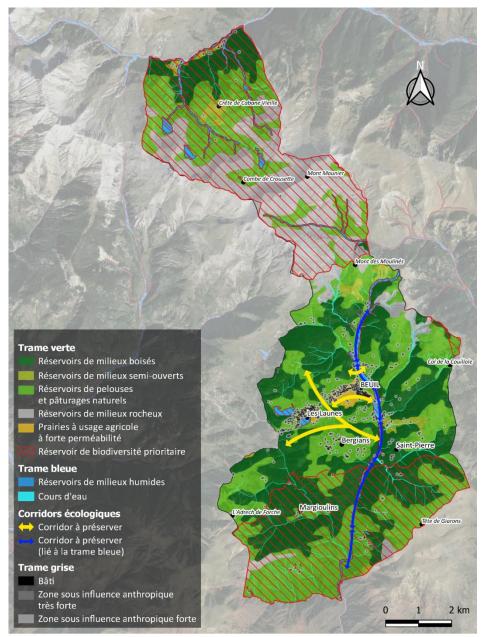


Localisation des invertébrés protégés ou menacés Commune de Beuil

LES MILIEUX NATURELS

Une très bonne fonctionnalité écologique

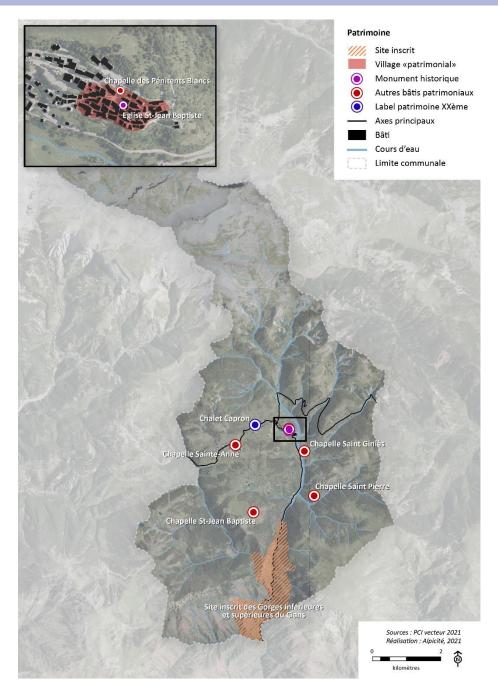
- Trame verte: réservoirs de milieux boisés importants et milieux ouverts ou agropastoraux d'intérêt (prairies de fauche, pelouses et pâturages notamment)
- Trame bleue : réseau important de cours d'eau, articulés principalement autour du Cians ; des marais, prairies humides et petits lacs constituant des réservoirs de biodiversité très importants
- Trame noire de qualité liée à une pollution lumineuse limitée (hors secteurs urbanisés)
- → Cœur du parc national situé en zone cœur de la **réserve internationale de ciel étoilé** (RICE) / restant de la commune en zone tampon



Trame verte et bleue Commune de Beuil

LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

- Un site inscrit : Les Gorges inférieures et supérieures du Cians
- Un « village patrimonial » conservé : architecture ancienne, monuments et autres éléments de petit patrimoine... mais un patrimoine qui génère aussi des contraintes pour la réhabilitation
- Des éléments patrimoniaux et historiques dispersés sur la commune
 - Chapelle Sainte-Croix dite des Pénitents Blancs (inscrite au titre des monuments historiques depuis 1984)
 - Eglise Saint-Jean-Baptiste
 - Chapelles Sainte-Anne (les Launes)
 - Chapelles isolées (Saint-Jean-Baptiste, Saint-Giniès, Saint-Pierre)
 - Patrimoine militaire (poste miliaire de montagne)
 - Six oratoires
 - Autres éléments de petit patrimoine tels que les lavoirs
- Label patrimoine XXème
 - Chalet Capron par l'architecte Georges BUZZI



LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Paysage communal Village Principaux hameaux Hameaux d'alpage et pâturage Espaces principalement boisés Roches « nues » Gorges du Cians Axes principaux Limite communale D2BAA D30 Sources: PCI vecteur 2021

Une commune paysage

Des roches « nues » en altitude

- Peu de végétation et beaucoup de roche
- Un paysage dénudé et aride
- Un panorama sur le Mercantour



Les hameaux avec la confrontation de 2 époques d'urbanisation

- Village ancien « perché »
- Launes / Condamine plus récents, au niveau d'une plaine ouverte

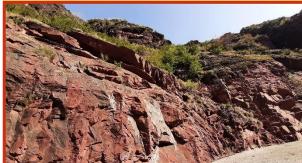


Les hameaux étagés dans la pente: une montagne habitée au sein d'un paysage ouvert



Des Gorges étroites, taillées par le Cians

- Un paysage de couleurs et formes
- Des versants abrupts surplombant la route
- Marque l'entrée sud



Les principes de la loi Climat et Résilience

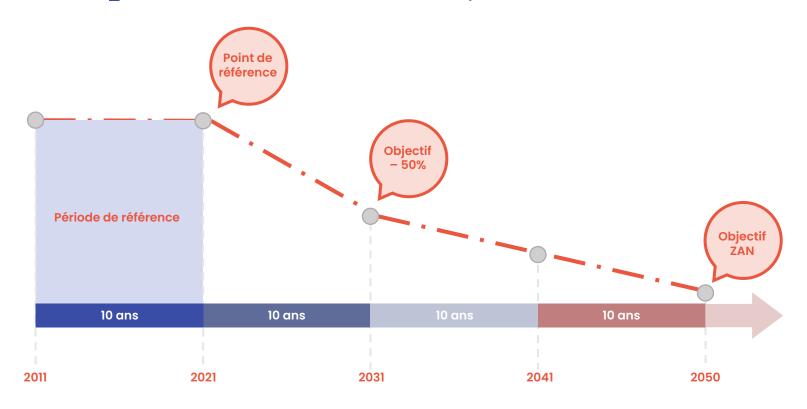
Objectif ultime



Objectif intermédiaire

Aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols à l'horizon 2050 – objectif du zéro artificialisation nette (ZAN)

Diminuer par 2 le rythme de consommation d'espace naturel, agricole et forestier par tranches de dix années afin d'atteindre l'objectif ZAN



LA CONSOMMATION D'ESPACES

Consommation d'espaces sur la période 2011-2021 :

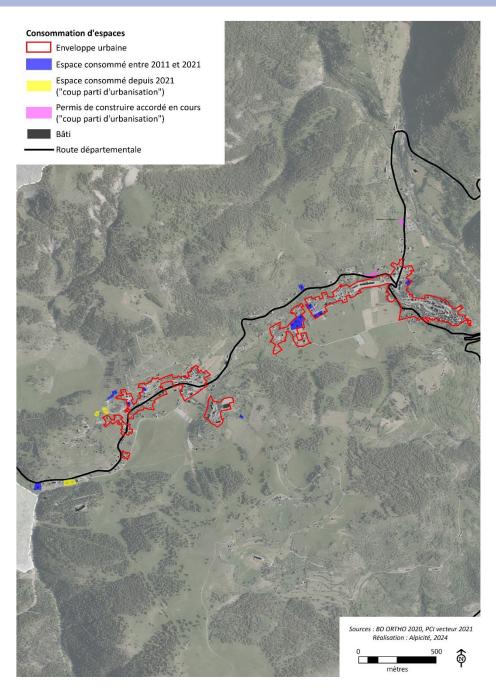
- 1,58 ha consommé en extension de l'urbanisation
- ⇒ Au regard de la Loi Climat et Résilience, la consommation d'espaces doit être divisée par deux sur la période 2021-2031 (soit 0,79 ha)



Possible mobilisation de **1 hectare** sur la période 2021-2031 si nécessaire pour **répondre aux** <u>besoins</u>

Consommation d'espaces depuis 2021 (« coups partis d'urbanisation »):

- 0,47 ha consommé en extension de l'urbanisation
- 2 permis accordés générant de la consommation d'espaces :
 - 1 pour la construction d'une maison d'un logement sur 0,15 ha
 - 1 pour la construction de la fromagerie / atelier de transformation sur 0.1 ha



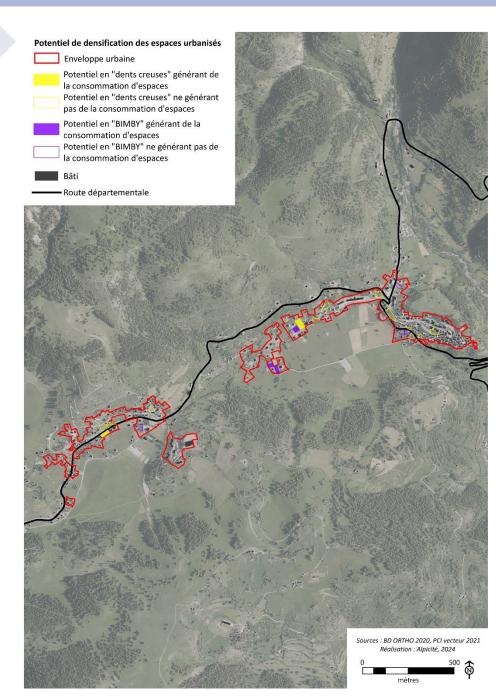
LES POSSIBILITÉS DE « DENSIFICATION » ET DE MUTATION

Potentiel de densification des espaces urbanisés

- 0,53 ha de potentiel de densification des espaces urbanisés générant de la consommation d'espaces dont :
 - 0,29 ha de « dents creuses »
 - 0,24 ha de potentiel en découpage parcellaire (« BIMBY »)

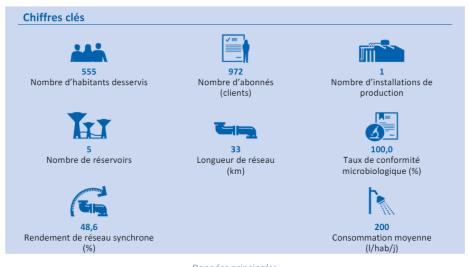
Potentiel de mutation

- Pas de friche identifiée
- Un potentiel faible (difficile mobilisation du logement vacant)

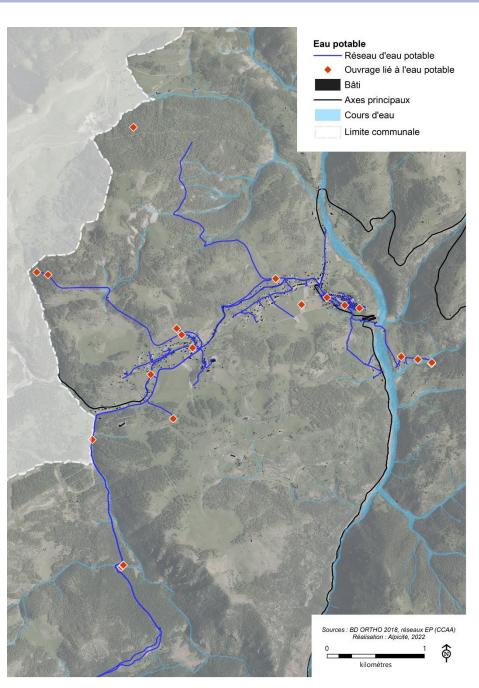


L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Gestion en délégation (REAAM)
- 2 ressources exploitées pour la production d'eau potable



<u>Données principales</u> Source : Rapport annuel de délégataire (Véolia), 2022



L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un réseau d'assainissement relativement performant

- Un linéaire de canalisation d'assainissement des eaux usées des plus importants à l'échelle de la CCAA (env. 14 km)
- ¾ des canalisations datant d'après 1970
- Des ouvrages relatifs à l'assainissement : station d'épuration, PRF, déversoir d'orage sur les réseaux de collecte des eaux usées
- 150 installations d'ANC (notamment au niveau des hameaux d'alpage), dont aucune n'est contrôlée

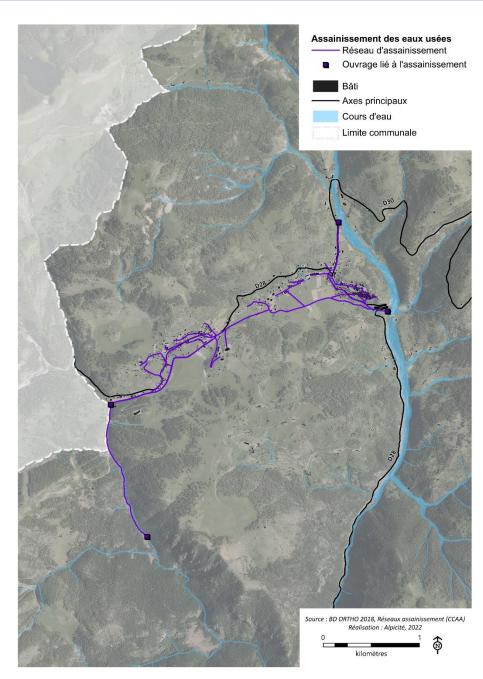
La station d'épuration de Beuil

Localisation	Sortie de Beuil
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée
Milieu de rejet	Le Cians
Capacité nominale EH	2 000

<u>Données principales sur la station d'épuration</u> Source : services.eaufrance.fr

- Une capacité nominale suffisante pour le nombre d'habitants sur la commune
- Des évaluations physicochimiques, biologiques et écologiques globalement mauvaises (2021)





LA GESTION DES DÉCHETS

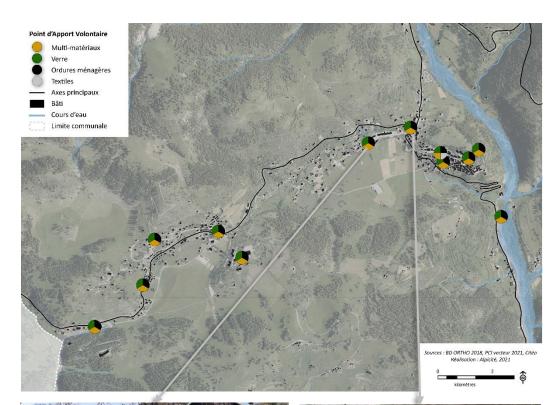
Une compétence déléguée

- Collecte des déchets : compétence intercommunale
- Traitement des déchets : compétence du SMED 06 (Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets des Alpes-Maritimes)
- Une déchetterie située à Valberg

Des points de collecte des déchets qualitatifs sur la commune

- Des points de collecte sur l'ensemble de la commune, mais prédominants au village (contrairement à la Condamine)
- Une constatation de l'augmentation des volumes de déchets à l'échelle de la communauté de communes
- Une modernisation des équipements de collecte (colonnes semi-enterrées, plus esthétiques) et des projets de réhabilitation et d'optimisation sur les points de collecte en cours
 - « Des problématiques d'accès à certains points de collecte »

(G. BUFO, Responsable collecte des déchets, CCAA)







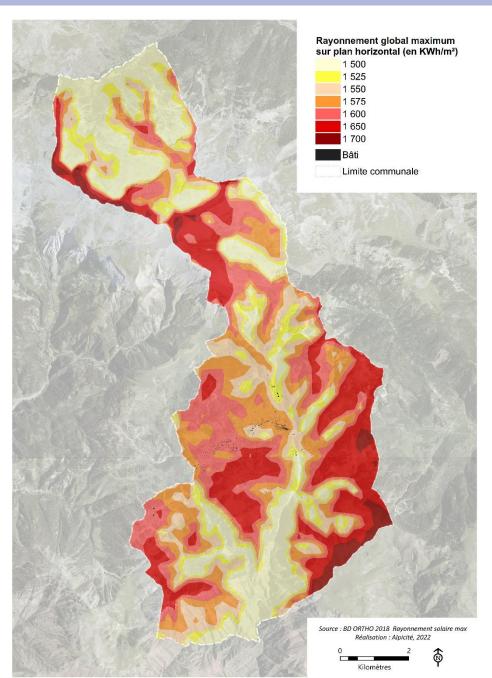
Point d'Apport Volontaire à la Condamine (gauche) et en entrée de village (droite)

Source : Alpicité

LE POTENTIEL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le potentiel solaire

- Un potentiel important sur la commune, notamment sur les hauteurs, au niveau des zones ensoleillées
- Un exemple de ferme photovoltaïque à proximité (Villeneuve d'Entraunes – 11 000 panneaux) témoignant du potentiel sur le territoire
- Un potentiel encore inexploité (enjeux environnementaux, paysagers... à prendre en compte)



LE POTENTIEL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le potentiel éolien

- Un potentiel relativement faible sur la commune, hormis aux points culminants (Mont Mounier, Tète de Pommier, l'Adrech de Forche...)
- Des sites impossibles à mobiliser du fait des importants enjeux (cœur de parc national, site inscrit, préservation du paysage...)

Autres énergies

- <u>Hydraulique</u>: Des cours d'eau au potentiel difficilement mobilisable
- <u>Géothermie</u> : <u>Globalement peu</u> favorable, hormis en limite sud où la ressource géothermique est jugée comme favorable

